



Le 10 octobre 2019,

Objet : situation des surveillants titulaires des LPM

Monsieur Jacques Clément  
Direction des Ressources Humaines  
Ministère de la Transition Écologique  
et Solidaire

Monsieur le Directeur des Ressources Humaines,

Par la présente, nous souhaitons vous rappeler la situation particulière vécue par les 19 surveillants titulaires des Lycées Professionnels Maritimes, anciens surveillants de l'AGEMA, puis OEA (Ouvrier d'Entretien d'Accueil) de catégorie C du ministère de l'Agriculture et devenus adjoints techniques principaux 2ème classe en 2008, qui se sont retrouvés dans un corps en « extinction ».

Ces surveillants titulaires se sont vu confier au fil des ans de nombreuses responsabilités en raison de leur expérience et de leur très longue ancienneté dans les LPM. Ils travaillent souvent en appui des CPE dans les tâches administratives ou effectuent des surveillance de nuit, parfois seuls avec les élèves. Nous sommes convaincus de la difficulté dans laquelle seraient les LPM sans ces personnels expérimentés.

Sans perspective de promotion professionnelle, ces surveillants vivent mal leur manque de reconnaissance malgré leur investissement dans ce métier difficile.

Lors des années passées, vous-même (ou vos prédécesseurs) avez été sollicité régulièrement par nos organisations syndicales, sans succès, sur la possibilité pour ces agents d'un passage en catégorie B. En novembre 2017 vous aviez pris l'engagement oral d'une amélioration de leur situation.

Pour toutes ces raisons, nous vous serions reconnaissants d'envisager, soit une démarche auprès de votre homologue au ministère de l'Agriculture dont dépendent ces agents pour leur permettre une requalification en catégorie B dans le corps des TFR (vie scolaire), soit au sein du MTES, une mesure catégorielle exceptionnelle pour revaloriser le salaire de ces surveillants titulaires.

Dans l'attente de votre réponse, veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de nos sincères salutations.

***Pour la CFDT***

***Le secrétaire national en charge  
de l'Éducation Maritime***

François YVON

***Pour le SNPAM-CGT***

Clément Calmettes

***Pour le SNETAP-FSU***

***L'élue catégorielle des  
Lycées Maritimes***

Pascale Bozec